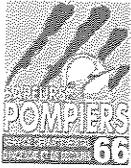




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 28 JAN. 2008

Cabinet du Préfet
Direction Départementale
des Services d'Incendie et de Secours

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 314 /2008

Fixant la liste nominative
des Sauveteurs Aquatiques Opérationnels

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
Chevalier de la Légion d'Honneur

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales articles L.1421-1 et suivants ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales articles R.1421-1 et suivants ;
Vu l'arrêté ministériel du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique,

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours - Chef du Corps Départemental,

ARRÊTE

Article 1 : Sont déclarés aptes opérationnels pour les 12 mois à venir, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

NOMS et Prénoms	Qualifications ⁽¹⁾	Hélico 1 ⁽¹⁾	Affectations
PEREZ Henri	CTD	oui	Service Opérations
CUNI Stéphane	CT Adjoint	oui	CIS Saint-Cyprien
ARAGON Philippe	CB		CIS Perpignan Nord
BANOS Yannis	CB	oui	CIS Perpignan Sud
BOUNY Geoffroy	CB	oui	CIS Perpignan Sud
CAMPILLO Steve	CB	oui	CIS Perpignan Sud
FERRER Patrick	CB	oui	CIS Canet
PAVIET Eric	CB		CIS Argelès
SANTANAC Michel	CB	oui	CIS Perpignan Nord

Adresse Postale : 1, rue du Lieutenant Gourbault - BP 19935 - 66962 Perpignan Cédex 09
Téléphone : ⇒ Standard : 04.68.63.78.18 ⇒ Fax : 04 68 63 78 20

0007

ASSAILLIT Bruno	NSC		CIS Perpignan Nord
AUTIÉ Marc	NSC	oui	CIS Canet
BATALLER Vincent	NSC		CIS Banyuls
BELMUDES Jérôme	NSC		CIS Canet
BERBEL Julien	NSC		CIS Canet
BERTHAUD Boris	NSC		CIS Collioure
CASTELLO Rémi	NSC		CIS Canet
COLLARD Arnaud	NSC		CIS Pézilla
DUCES Gilles	NSC		CIS Le Barcarès
GIPOULOU Muriel	NSC		CIS Perpignan Nord
ISSANCHOU Franck	NSC	oui	CIS Perpignan Nord
JIMENEZ Jérôme	NSC		CIS Matemale
LÉONCINI Pierre	NSC		CTA/CODIS
LOPEZ Franck	NSC	oui	CIS Saint-Cyprien
MARTI Fabrice	NSC		CIS Canet
MAURETA Régis	NSC		CIS Perpignan Sud
MICHELET Albin	NSC	oui	CTA/CODIS
MITJAVILLE Stéphane	NSC		CIS Collioure
MOUDAT Mickaël	NSC		CIS Argelès
NEVEU Nicolas	NSC		CIS Perpignan Sud
PAPILLON Christophe	NSC		CIS Canet
PEYRE Jérôme	NSC	oui	CIS Perpignan Nord
REVELLES Xavier	NSC		CIS Perpignan Sud
RIBEILL Tugdual	NSC		CIS Font-Romeu
SAUTROT Sébastien	NSC		CIS Salanque
SERRE Sébastien	NSC	oui	CIS Perpignan Sud
SISTACH François	NSC		CIS Salses
SOUCAS Guillaume	NSC		CIS Le Soler
VIEILLEVIGNE Laurent	NSC		CIS Millas
VILARDELL Jean-Pierre	NSC		CIS Perpignan Nord
ABADIE Alexandre	NSA		CIS Canet
BANOS Vanessa	NSA		CIS Perpignan Sud
BISE Stéphan	NSA		CIS Perpignan Sud
BOURGES Frédéric	NSA		CIS Banyuls
COLLARD-BARDAJI Maxime	NSA		CTA/CODIS
CONILL Jérôme	NSA	oui	CIS Perpignan Nord
DE LA CRUZ Emmanuel	NSA	oui	CIS Saint-Cyprien
GALY Daniel	NSA	oui	CIS Perpignan Nord
GRANGE Mickaël	NSA		CIS Port-Vendres
GRIZAUD Nicolas	NSA		CIS Perpignan Nord
HERNANDEZ Christian	NSA	oui	CIS Perpignan Sud
JULIEN Frédéric	NSA		CIS Perpignan Nord
LACROIX Didier	NSA	oui	CIS Perpignan Nord
LAFFON J-François	NSA		CIS Millas
MARTINEZ Bruno	NSA		CIS Perpignan Sud
MORELLI Christophe	NSA		CIS Perpignan Nord
ORTÉGA Thierry	NSA	oui	CTA/CODIS
PORTA Yvon	NSA	oui	CIS Perpignan Nord
PETITFILS Luc	NSA	oui	CIS Perpignan Sud
RECOMPSTAT Daniel	NSA		CTA/CODIS
REIG Jérôme	NSA		CIS Banyuls
TARISCON Jean-Yves	NSA	oui	CIS Perpignan Sud

⁽⁴⁾ CTD : Conseiller Technique Départemental - CB : Chef de Bord - NSC : Nageur Sauveteur Côtier - NSA : Nageur Sauveteur Aquatique - Hélico 1 : Techniques opérationnelles Secours Nautiques Hélicoptés.

- Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n° 3183/2007 du 6 septembre 2007.
- Article 3 : Seuls les agents inscrits sur la liste de l'article 1 peuvent être engagés en opération de secours aquatique.
Toutefois un agent non inscrit sur la liste opérationnelle peut participer aux séances d'entraînement ainsi qu'aux stages de formation.
- Article 4 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MONTPELLIER pourra être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- Article 5 : MM. Le Directeur de Cabinet, le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours - Chef du Corps Départemental, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

POUR AMPLIATION

Le Préfet,

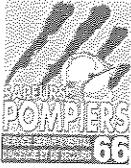
L. / S. / S. / S.

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
Chef du Corps Départemental

Colonel J.-P. SALLES-MAZOU



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 28 JAN 2008

Cabinet du Préfet
Direction Départementale
des Services d'Incendie et de Secours

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 315 /2008
portant liste d'aptitude opérationnelle des personnels
aptes à intervenir dans le domaine de la spécialité
des risques chimiques et biologiques

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales articles L.1424-1 et suivants ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales articles R.1424-1 et suivants ;
VU l'arrêté ministériel du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : La composition de l'équipe spécialisée Risques Chimiques (RCH) est la suivante :

NIVEAU	FONCTION	NOM PRÉNOM	GRADE	CIS D'ORIGINE
RCH4	Conseiller Technique Départemental	LANDRIEAU Christophe	Lcl	SDIS
RCH3	Responsable Départemental Chef de CMIC	BROU Nicolas	Cne	Argelès
RCH3	Conseiller Technique Départemental Adjoint Chef de CMIC	COMMES Jean-Claude	Cdt	SDIS
RCH3	Chef de CMIC	BRARD Alain	Cne	Salanque
RCH3	Chef de CMIC	BUREAU Yannick	Cdt	G. Nord
RCH3	Chef de CMIC	FRÉDÉRICH Thierry	Cne	G. Centre
RCH3	Chef de CMIC	HURAUULT Dominique	Cdt	SDIS
RCH3	Chef de CMIC	SEAU Philippe	Cne	Canet
RCH3	Chef de CMIC	TRANI Alexandre	Cne	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BECUE Bruno	Sgt	Argelès
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BÉGAUD Gino	Cdt	G. Sud

Adresse Postale : 1, rue du Lieutenant Gourbault - BP 19935 - 66962 Perpignan Cédex 09
Téléphone : ⇒ Standard : 04.68.63.78.18 ⇒ Secrétariat : poste 62.58

0010

RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BES Frédéric	Sgt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BONET Jérôme	Sgt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BRUNET Guillaume	Cne	Saint-Cyprien
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	BUFORN Éric	Adj	Millas
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	CADÈNE Alain	Maj	G. Sud
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	CADÈNE Pascal	Ltn	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	CAMBORDE Olivier	Sgt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	CARUEL Daniel	Sgt	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	COISSAC Stéphane	Sch	Argelès
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	DELSOL Jean-Marc	Sch	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	DI-BARTOLOMÉO Olivier	Cne	G. Ouest
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	DUTARD Didier	Adj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	FERRÈS Jean-Louis	Cdt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	FITA Daniel	Sgt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	FOSSE Jean-Marie	Sgt	Saint-Cyprien
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	GALY Daniel	Adj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	GARRABE Xavier	Ltn	Font-Romeu
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	GRIZAUD Nicolas	Cpl	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	HICK Jean-Marie	Cne	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	JEREZ Franck	Cne	Font-Romeu
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	LACROIX Didier	Maj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	LÄUPPI Vincent	Cne	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MARGOUET Patrick	Sch	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MARTY Jean-Claude	Maj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MASSON Hervé	Sch	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MÉNIGON Christophe	Adj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MERCIER Bruno	Méd-Col	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	MOURETTE Laurent	Ltn	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	NOËL Philippe	Sgt	Saint-Cyprien
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	OLIVE Robert	Maj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	PERELLO Régis	Sgt	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	PIBAROT Jean-Pierre	Cch	Saint-Cyprien
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	RUBÈGUE Gilbert	Maj	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	SALA Gilbert	Maj	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	SALLES Jérôme	Cne	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	SERRE Sébastien	Cpl	Perpignan
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	TABA Pascal	Cne	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	TIGNERES Jean-Yves	Sgt	SDIS
RCH2	Chef d'équipe d'intervention	VILARDELL Jean-Pierre	Cpl	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	ALVAREZ Jacques	Sgt	Font-Romeu
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	AUTIÉ Marc	Sgt	Canet
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	AYZA Charles	Sch	Cerbère
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BARRÈRE Florent	Cpl	Argelès
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BEDRIGNANS Nicolas	Sgt	Font-Romeu
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BERNADES Laurent	Sgt	Cerbère
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BERNOLE Thierry	Adj	Cerbère
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BLANCH Michel	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BOLTE Stéphane	Ltn	SDIS
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	BOYER Marc	Cch	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CALATAYUD Norbert	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CANO Gérard	Sgt	Saint-Cyprien
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CHANARD Jean-Philippe	Cpl	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CO Thierry	Cpl	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CROISIER Franck	Maj	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	CRUZEL Thierry	Cch	Cerbère
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	DALMAU Franck	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	FLANDRE Renaud	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	ISSANCHOU Franck	Sch	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	JACQUET Olivier	Cch	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	MARTIN Thierry	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	MORELLI Christophe	Cne	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	PAGES Denis	Ltn	SDIS
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	PAGES Olivier	Sgt	Saint-Cyprien

RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	PORTA Yvon	Adj	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	RAGOT Christophe	Adj	Collioure
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	REQUENA Marc	Sgt	Cerbère
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	RIBEIL Jean-François	Adc	Font-Romeu
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	RIBERA Marc	Sch	Le Boulou
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	RULL Rémy	Ltn	Banyuls
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	SALOM Bruno	Cpl	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	SANTANAC Michel	Cpl	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	SERS Dominique	Cpl	Banyuls
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	TARISCON Jean-Yves	Sgt	Perpignan
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	TARRIDAS Jean-Bernard	Sgt	Saint-Cyprien
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	TENA Didier	Sgt	Font-Romeu
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	VALÉRO Fernand	Maj	Saint-Cyprien
RCH1	Chef d'équipe reconnaissance	VILLALONGUE Christophe	Cpl	Perpignan
RCH1	Équipier reconnaissance	ALVAREZ Marie-Laure	Sap	Font-Romeu
RCH1	Équipier reconnaissance	BISE Mickaël	Sap	Argelès
RCH1	Équipier reconnaissance	JACQUES Olivier	Sap	Perpignan
RCH1	Équipier reconnaissance	LE MAGOUROU Alain	Sap	Cerbère
RCH1	Équipier reconnaissance	MITRIOT Pascal	Sap	Palau
RCH1	Équipier reconnaissance	POZZOBON Thomas	Sap	Font-Romeu
RCH1	Équipier reconnaissance	REVELLES Xavier	Sap	Perpignan

Article 2 : L'arrêté n° 3101/2007 du 30 août 2007 portant liste d'aptitude opérationnelle des personnels aptes à intervenir dans le domaine de la spécialité des risques chimiques et biologiques est abrogé.

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MONTPELLIER pourra être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : M. le Directeur de Cabinet, M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales et M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

POUR AMPLIATION

Le Préfet,

4. / 3 24: / >

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
Chef du Corps Départemental

Colonel J.-P. SALLES-MAZOU